

ANNEXE 1

CONTENU DE LA FORMATION DE L'EQUIPE REGIONALE MONTAGNISME

APPEL A CANDIDATURE AUX TESTS DE SELECTION ÉQUIPE RÉGIONALE« MONTAGNISME » ILE-DE-FRANCE Promotion 2021-2022

Lors de la formation, des journées théoriques et des stages pratiques en Ile-de-France et dans les Alpes seront réalisées afin de compléter et valider les modules des passeports montagnes jaune et orange (sachant que lors de la sélection, le jury aura vérifié que les stagiaires ont déjà bien acquis les compétences du passeport blanc montagne ainsi que des modules « sensibilisation aux risques d'avalanche » et « techniques de corde »).

Pour rappel les passeports montagne jaune et orange sont constitués des modules suivants :

Passeport jaune	Module hors sentier Module lecture de cartes
	Module météorologie Module sensibilisation au risque d'avalanche (*)
	Carnet de courses : 5 rando de 800m dont 2 en terrain non balisé(*)
Passeport	Module technique de cordes (*)
	Module école de neige
	Module technique d'orientation
	Module neige et secours en avalanche
	Carnet de courses :5 rando de 1000m en terrain enneigé (*)

(*) testés lors des épreuves de sélection pour intégrer l'ERM



Ainsi la formation de l'ERM consiste tout d'abord à compéter et à approfondir la formation sur les modules suivants :

Modules	Contenu	Durée et lieu
Lecture de carte (passeport jaune)	Formation en IdF en salle pour l'aspect théorique et en forêt pour la mise en oeuvre	1 journée en lle de France
Technique d'orientation (passeport orange)		
Hors sentier (passeport jaune)	Mise en pratique des techniques d'orientation sur le terrain montagnard (approfondissement des techniques vues en IdF + évaluation des acquis par une épreuve d'orientation sur le terrain)	2 journées en montagne avec bivouac
Météorologie (passeport jaune)	 formation MOOC proposée par la ligue PACA vérification des compétences par un test QCM 	- Autoformation - Une soirée en IdF
Neige et secours en avalanche (passeport orange)	Formation théorique en salle en IdF (nivologie, lire un BRA, méthode 3x3, recherche DVA, etc.) Vérification des connaissances par une épreuve de recherche DVA complexe + un QCM + une lecture/interprétation BRA adaptée à un exemple de course	1 journée complète en IdF (salle de cours + terrain pour recherche DVA
Ecole de neige (passeport orange)	Apprentissage des techniques de progression sur le terrain (cramponnage, piolet, encordement, ancrages en neige) Mise en pratique du module « neige et avalanche » sur le terrain (recherche DVA, utilisation pelle/sonde) La mise en oeuvre d'un secours en montagne	3 jours en haute montagne

Suite à ces journées de formation et validation des modules et passeport jaunes et oranges les stagiaires pourront se présenter au **stage final** se déroulant sur 5 jours :

- 1 journée en Ile-de-France consacrée aux techniques pédagogiques : techniques d'apprentissage, conduite de groupe, comment transmettre les savoirs, savoir préparer le contenu d'une intervention, quel est le rôle de l'initiateur et enfin connaissance du milieu fédéral
- 4 jours en montagne encadrés par un guide de haute montagne et accompagné d'un ou plusieurs encadrants de la Ligue : 2 jours de révision générale sur le terrain et 2 jours avec un groupe de stagiaires « cobaye » afin vérifier la capacité du candidat à conduire un groupe et transmettre ses savoirs

A l'issue de ce cursus, le jury de la Ligue (composé du responsable de la commission montagne, de l'instructeur montagnisme responsable de la formation + cadres fédéraux ayant participé aux modules de formation) délibère sur la validation du cursus de formation et l'entrée en stage pratique du candidat.

Si le stage de formation est validé, le candidat entre en stage pratique avec la Ligue ou son club (avec un tuteur possédant au moins le brevet d'initiateur montagnisme). Ce stage pratique doit durer au minimum 35 heures (soit 5 jours dont au moins 2 journées en atelier école et 2 journées en montagne).

Les stagiaires de l'ERM qui auront validé leur stage de formation « initiateur montagnisme » et qui auront reçu un avis favorable de la part de l'instructeur alpinisme (GHM) ayant encadré le stage final pourront directement intégrer l'Equipe régionale alpinisme (ERA) ou l'Equipe régionale ski-alpinisme (ERSA) sans se soumettre aux épreuves de sélection pour l'entrée dans ces équipes.